

Pour un genre à part entière

Hélène Dumais

Volume 5, numéro 1, 1992

Des femmes de la francophonie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057679ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057679ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumais, H. (1992). Pour un genre à part entière. *Recherches féministes*, 5(1), 169–174. <https://doi.org/10.7202/057679ar>

Résumé de l'article

L'auteure fait le point sur une nouvelle pratique langagière de plus en plus recherchée et répandue au Québec : la rédaction non sexiste. Après avoir retracé l'historique du guide *Pour un genre à part entière* consacré au sujet, elle en expose les grandes lignes et s'attarde ensuite à la description de l'atelier de rédaction non sexiste qu'elle a mis sur pied en 1988 et qu'elle anime, depuis ce temps, dans divers milieux de travail (ministères, commissions scolaires, universités, etc.). Des réflexions sur l'évolution probable du dossier, inspirées par les commentaires entendus en atelier et son observation personnelle de la situation, viennent compléter sa présentation de ce concept avant-gardiste, la rédaction non sexiste.

Pour un genre à part entière

Hélène Dumais

Comment en vient-on à animer des ateliers de rédaction non sexiste ? Mais des ateliers de quoi ? de féminisation de textes ? de rédaction aux deux genres ? de langage inclusif ? de désexisation ? Telles sont quelques-unes des questions qui reviennent fréquemment sur le sujet.

Le présent article fait le point sur une pratique langagière de plus en plus recherchée et répandue au Québec. En effet, l'étape de la féminisation des titres y ayant été franchie, avec succès, au cours des dernières années¹, l'heure est maintenant à la rédaction. Les textes rédigés uniquement au masculin ne répondent plus adéquatement au besoin des femmes. Elles veulent être nommées explicitement, reconnues dans toute leur intégrité et la question qui se pose est la suivante : comment introduire les titres féminins dans le discours et, ce faisant, y représenter équitablement les femmes ?

Ainsi, je décrirai d'abord la conception du guide *Pour un genre à part entière* et son contenu, puis je m'attarderai à la mise sur pied de l'atelier basé sur le guide et, enfin, j'en présenterai le déroulement tout en y greffant des réflexions et des commentaires suscités par cette expérience qui dure depuis quatre ans déjà.

Le guide *Pour un genre à part entière*

En 1978, à la suite d'une recommandation du rapport *Pour les Québécoises : égalité et indépendance* (Conseil du statut de la femme 1978), le Bureau de la coordination à la condition féminine du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) décide d'inscrire la question de la féminisation des titres et du discours à son plan d'ensemble, en vue de la désexisation du matériel scolaire et de la féminisation de certains noms de métiers non traditionnels. Rapidement, la nécessité d'un guide pratique d'écriture se fait sentir. Les femmes souhaitent

1. L'examen des journaux et des périodiques permet de relever de plus en plus d'attestations de termes féminins naguère jugés « insolites » ou « inhabituels ». Voir aussi « Rédaction non sexiste : repères bibliographiques », dans le présent numéro de *Recherches féministes* et, entre autres, pour la féminisation des titres, Dumais (1987)

inclure dans les textes des titres au féminin afin de mieux exprimer leur présence. C'est donc à la demande du MEQ, au moment où je venais de terminer une thèse de maîtrise sur la formation du féminin des noms de professions (Dumais 1982), que je conçois et rédige la première version du guide *Pour un genre à part entière*, en 1984. Par la suite, le document est expérimenté auprès des rédactrices et des rédacteurs du MEQ et, au début de 1988, la version du guide que nous connaissons aujourd'hui est offerte au grand public (Dumais 1988).

Le contenu du guide

Le guide *Pour un genre à part entière* propose de faire de la rédaction non sexiste. Qu'entend-on au juste par cela ? C'est en fait un concept qui comporte deux aspects : la féminisation des titres et la désexisation des textes. En ce qui concerne la féminisation des titres, rappelons que l'accès des femmes à de nouveaux métiers ou encore à de nouvelles professions ou fonctions entraîne le besoin d'un titre approprié. À chaque titre masculin peut et doit correspondre un titre féminin, formé selon les règles traditionnelles de morphologie en français, qui doit d'ailleurs être employé chaque fois que l'on désigne une femme. À noter qu'au Québec la féminisation des titres est largement implantée dans l'usage (pensons seulement aux nouveaux termes « professeure », « ingénieure », « auteure » attestés dans bon nombre d'écrits).

En ce qui a trait à la désexisation des textes, le but consiste à éliminer les éléments sexistes des textes et à favoriser une plus juste représentation des femmes. Il ne s'agit pas de « déssexualiser » les textes ni de les rendre très vagues par un emploi constant de termes génériques comme « la direction » ou « le personnel ». L'idée de base est plutôt de rédiger des textes précis où les femmes se reconnaîtront.

Les deux principales règles proposées dans le guide sont les suivantes :

1) présenter la forme féminine et la forme masculine des noms et des pronoms : l'accord des mots qui accompagnent les noms se fait au masculin pluriel selon la règle traditionnelle (l'emploi des parenthèses, d'un trait d'union ou de la barre oblique avec la seule finale féminine est éliminé) ;

2) employer, en vue d'introduire une certaine variété, le générique, la tournure neutre ou la reformulation de la phrase.

Un exemple permettra de mieux saisir la mise en pratique de ces règles. Dans un texte où les termes **enseignantes et enseignants** sont présents, le rédacteur ou la rédactrice pourra commencer par employer **les enseignantes et les enseignants**. Puis, il lui sera possible d'écrire **le personnel enseignant**. Plus loin, il ou elle indiquera **les personnes intéressées**. Pourquoi ne pas reprendre par après avec **les enseignants et les enseignantes** ? Ce sera l'occasion d'enchaîner avec **ceux et celles...** et ainsi de suite jusqu'à la fin du texte. Un équilibre se créera donc entre les deux règles. On devra toutefois accorder la priorité à la première règle qui préconise l'emploi du masculin et du féminin. L'adoption de ces deux règles mène à la production de textes très clairs, ne comportant pas de lourdeurs et qui contribueront à assurer des rapports femmes-hommes plus égalitaires.

Le secret de la rédaction non sexiste réside dans la manière d'aborder cette question, ce qui doit se faire dès l'étape de la conception d'un texte. Rédiger un texte au masculin et venir y « ajouter » des termes féminins constitue le plus sûr moyen de s'enliser dans le processus. Il faut plutôt avoir à l'esprit, au moment de rédiger, que le produit fini devra s'adresser aux femmes et aux hommes de façon égale, que l'un ou l'autre sexe devra se sentir touché, rejoint par notre écrit.

Un atelier de rédaction non sexiste

En 1988, j'ai proposé la mise sur pied d'un atelier basé sur le guide *Pour un genre à part entière* au MEQ. Ne s'avérerait-il pas pertinent de donner une suite au guide, d'éviter que cela ne reste lettre morte ? Le besoin est alors évident : les comités de condition féminine de même que les programmes d'accès à l'égalité de certains établissements et organismes constituent à ce moment, et encore de nos jours, une porte d'entrée toute naturelle pour ce type de formation. Le coup d'envoi est donné en septembre 1988, et depuis cette date jusqu'à aujourd'hui (mars 1992), j'ai animé plus de 110 ateliers.

Où les ateliers ont-ils lieu ? Au MEQ, bien sûr, ce qui comprend certaines de ses directions régionales, mais aussi dans d'autres ministères et organismes (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, ministère de la Sécurité publique, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Office des ressources humaines, Services diocésains de Québec, etc.), dans des commissions scolaires de différentes régions du Québec (Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Charlevoix), à l'Université Laval (Québec), à la Télé-université (Québec et Montréal) et à l'Université de Sherbrooke (Sherbrooke), entre autres. L'atelier déborde même les frontières québécoises et rejoint les francophones de l'Ouest (Saskatchewan, Alberta, Territoires du Nord-Ouest) et leur procure l'occasion, malgré la distance, de se familiariser avec la rédaction non sexiste.

À qui s'adresse l'atelier ?

Le personnel administratif forme une large part des participantes et des participants aux ateliers : des fonctionnaires, des gestionnaires, des cadres, tout autant que des membres du personnel professionnel et du personnel de soutien, y viennent. Dans quelques commissions scolaires, des groupes d'enseignantes et d'enseignants ont également suivi l'atelier. La composition des groupes reflète généralement le modèle suivant : 80 % de femmes, 20 % d'hommes. À remarquer que les pourcentages sont inversés dans les groupes de cadres, ce qui correspond relativement bien à la division actuelle des sexes sur le marché du travail.

Le contenu de l'atelier

Une journée d'atelier débute par une mise en situation, histoire de plonger dans le vif du sujet, suivie d'un exposé du dossier afin de prendre connaissance des guides produits par différents organismes². Les règles offertes dans tous ces guides s'inspirent essentiellement de celles du guide *Pour un genre à part entière*. La position de base étant identique d'un ouvrage à l'autre, à quelques nuances près pour des éléments secondaires, le consensus se révèle plus qu'intéressant : en effet, l'action uniforme proposée permet d'entrevoir une unité aussi concrète dans les écrits. En outre, on constate la viabilité du modèle de départ, sans exclure la poursuite de la réflexion et de la recherche sur certains points litigieux. Revenons à l'atelier lui-même où la présentation d'exemples tirés de revues et de journaux sur acétates est suivie du visionnement de la vidéo du MEQ décrivant les raisons ayant déterminé la production du guide. Les règles sont ensuite expliquées, et les participantes et les participants peuvent alors les assimiler au moyen d'exercices sur des textes provenant de leur milieu de travail.

Les réactions entendues au début de l'atelier sont très variées. Deux points majeurs en ressortent toutefois : une volonté manifeste de marquer la présence des femmes dans les textes se fait jour. En ce sens, l'atelier et le guide répondent véritablement à un besoin. Mais on souligne principalement l'absence d'une méthode, d'une façon de faire qui rendra justice aux femmes. L'emploi des parenthèses, du trait d'union ou de la barre oblique pour indiquer des finales féminines est maintenant jugé par plusieurs participantes et participants tout à fait insatisfaisant, l'idéal étant d'en arriver à les éliminer complètement. D'ailleurs, les différents guides sur le sujet ne mentionnent plus ce procédé. Quant à la note en bas de page précisant que « le masculin générique est employé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte », elle est considérée comme nettement insuffisante. Certaines personnes se montrent offusquées, voire profondément blessées, par rapport à cet usage et souhaitent sa disparition totale. Tout au plus cette fameuse note témoigne-t-elle, d'après moi, d'un malaise, du fait que le dossier n'est pas « inactif » puisqu'un texte entièrement au masculin, comme on l'écrivait antérieurement, paraît inapproprié...

Le fait de suivre l'atelier et la mise en pratique des règles du guide permet donc aux participants et aux participantes de s'initier à un procédé précis et innovateur — qui respecte cependant les règles grammaticales de la langue française, — ou de le perfectionner, afin de rédiger des textes en accordant aux femmes la place qui leur revient. Ainsi, on en arrive à dissiper un sentiment d'impuissance parfois évoqué quant à la question du sexisme dans les textes. Et le taux de satisfaction élevé exprimé dans l'évaluation de l'atelier (plus de 90 % des personnes se disent très satisfaites ou satisfaites) le prouve éloquentement.

2. Voir « Rédaction non sexiste : repères bibliographiques » qui suit, pour la liste des principales publications présentement disponibles.

Des perspectives à envisager

Depuis une quinzaine d'années, la féminisation des titres a beaucoup progressé : elle constitue maintenant un acquis et aucune véritable contestation orchestrée n'existe sur ce plan au Québec. Pour ce qui est des textes, certains secteurs présentent des changements notables :

1) l'administration et l'éducation : dans ces deux domaines, l'atelier permet de rejoindre de plus en plus de personnes et des résultats commencent déjà à être manifestes dans les écrits. Des politiques de rédaction non sexiste sont actuellement en vigueur dans un certain nombre d'établissements et d'organismes³ ;

2) la politique : on entend dans les discours politiques « Québécoises, Québécois » ou « les Canadiens et Canadiennes ». Même si cette présentation ne se fait pas toujours systématiquement, un souci de rejoindre les femmes est perceptible. Bien sûr, la dimension stratégique n'est pas à négliger, le vote des femmes étant alors recherché. Mais il faut également prendre en considération le fait que les femmes votaient il y a dix ans et que l'on ne se préoccupait pas de les nommer ainsi ;

3) l'économie (marketing) : les publicitaires ciblent évidemment la clientèle féminine et vont tenter de la solliciter dans tous les domaines, en particulier dans des secteurs d'où les femmes étaient traditionnellement exclues. Par exemple, dans une annonce de pneus parue en 1990 se trouvait l'inscription : « Pour ceux et celles qui recherchent la performance tous terrains » ;

4) l'Église : les textes lus à la messe ou dans d'autres célébrations religieuses comportent de plus en plus souvent la mention de formes féminines : « Mes chers frères et sœurs », « Les hommes et les femmes... » ;

5) le monde juridique : le domaine juridique sera probablement, à cause de son traditionalisme et du caractère répétitif des textes, un des derniers domaines à bouger véritablement, mais certains signes laissent entrevoir des changements. En effet, nombre de conventions collectives sont rédigées en tenant compte de la présence des femmes. Cette situation résulte principalement des pressions exercées par les femmes au sein de leur syndicat.

En guise de conclusion

De nos jours, si les femmes ne sont pas explicitement nommées, elles se sentent de moins en moins visées. Les faits et exemples cités précédemment montrent en réalité que l'on cherche plus souvent maintenant à les rejoindre pour leur parler, pour qu'elles se reconnaissent dans les textes.

Quelques commentaires émis au cours des ateliers sur les textes produits quotidiennement viennent s'ajouter aux réflexions que la rédaction non sexiste

3 Communiquer avec l'auteure pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

suscite immanquablement. Certaines personnes estiment que de plus en plus de textes font état de la présence des femmes (et telle est mon évaluation de la situation) : on observe donc une sensibilisation à la question, un souci bien ancré de manifester la présence des femmes. Par contre, d'autres jugent que, malheureusement, il y a une certaine stagnation, pour ne pas dire régression, de l'emploi des termes féminins dans les textes. Que peut-on en tirer ? Ces deux positions sont-elles nécessairement inconciliables ? À mes yeux, elles dénotent plutôt que, de façon globale, les personnes sont à l'affût, peu importe leur interprétation de la situation, et qu'elles souhaitent lire des textes où les femmes seront bien représentées. D'intéressantes pistes de recherche pourraient d'ailleurs être explorées dans le domaine, aussi bien sur le plan linguistique que sur le plan psychosocial. Quel sera l'effet de ces nouvelles règles auprès des jeunes ? Mais d'abord, comment leur seront-elles enseignées ? Une volonté politique constitue-t-elle une voie conduisant au succès plus rapidement ? Comment l'usage traversera-t-il cette période que nous vivons ? Quelle influence la rédaction non sexiste aura-t-elle sur le quotidien des femmes et sur celui de l'ensemble de la population ? Voilà autant de points qui pourront guider notre réflexion.

En définitive, n'est-ce pas un peu comme si les femmes se cherchaient, sans s'y trouver, dans des textes entièrement au masculin ? Et leur première réaction consiste alors à ne pas se sentir touchées, à se voir oubliées. Nous percevons dès à présent le côté irréversible du mouvement. À mon avis, aucun retour n'est possible : lorsqu'on s'est trouvée ou retrouvée, on ne veut plus se perdre !

Hélène Dumais
Linguiste
Québec

RÉFÉRENCES

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

- 1978 *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*. Québec, Éditeur officiel

DUMAIS, Hélène

- 1982 *Le processus de féminisation des noms de professions, métiers et titres de différentes fonctions au Québec*. Mémoire de maîtrise en langues et linguistique, Université Laval.
- 1987 *La féminisation des titres et du discours au Québec. Une bibliographie*. Cahiers de recherche du GREMF, 12. Sainte-Foy, GREMF, Université Laval.
- 1988 *Pour un genre à part entière. Guide pour la rédaction de textes non sexistes*. Québec, Ministère de l'Éducation (Coordination à la condition féminine).